

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

Le centre intergénérationnel est lancé



C'est dans ce secteur que s'édifiera le futur centre intergénérationnel. Le maire, Cyril Pellevat, précise que les habitants d'Arthaz seraient prioritaires en ce qui concerne l'achat ou la location des 56 logements programmés.

Le DL

Le maire d'Arthaz, Cyril Pellevat, fait le point sur le projet de centre intergénérationnel prévu en bordure de la route de Pont-Notre-Dame, face à l'école et à laairie.

Les raisons de cette initiative ? Une volonté de faire cohabiter anciens et jeunes arthaziens, en offrant de surcroît à ces derniers la possibilité de rester sur place. Une promesse de la dernière campagne électorale en voie de réalisation avec une cinquantaine de logements à la clé et l'installation de professions libérales à proximité.

Le problème résidait dans l'achat de l'ancienne menuiserie et des terrains attenants, une propriété de 2 750 m² (1 870 m² de surface hors œuvre nette) appartenant à la famille Berthet ; une pierre

d'achoppement désormais levée, avec la récente signature de la promesse de vente chez le notaire.

Le dossier d'acquisition (460 000 €) a été pris en charge par l'Établissement public foncier (EPF) avec la création d'une zone d'aménagement différée (ZAD) et d'un pôle de compétence assurant l'étude technique et le bilan financier d'une opération portant globalement sur 7 300 m² compte tenu des 4 550 m² municipaux s'ajoutant à la superficie initiale.

Une consultation a donc été lancée pour un chantier prévoyant diverses démolitions, dessertes, placettes, bâtiments, locaux ou emplacements de parking. Huit promoteurs ont fait parvenir des avant-projets avec le louable

souci de les intégrer dans l'environnement ; notamment en ce qui concerne la volumétrie, un critère ayant permis à Promogim et Sagec de marquer de précieux points.

À l'arrivée, la réalisation des aménagements publics, dont le coût est estimé à 660 000 € HT, se soldera par une opération bénéfique, la mairie espérant 750 000 € lors de la revente des terrains.

Le planning prévisionnel

Dépôt de permis de construire : janvier 2011 ; lancement commercial : janvier-février 2011 ; obtention du permis de construire : mai 2011 ; achat du terrain et lancement des travaux : octobre 2011 ; livraison du centre intergénérationnel : 3^e trimestre 2013.

□